



DIEDERICH
IMMOBILIERE

TARIFS DE NOS PRESTATIONS

Nous sommes Membres de la Chambre Immobilière du Grand-Duché de Luxembourg et travaillons dans le respect de leur code de déontologie.

Nos tarifs et conditions :

La commission de vente :

Commission pour la vente d'un bien immobilier : 3 % + TVA 17 % payable par le vendeur.

La commission en cas d'une location :

Commission pour la location d'un bien (appartement ou maison) : 1 loyer mensuel + TVA 17 % payable par le locataire.

Commission pour la location d'un bureau, commerce ou retail : Commission de 10% du loyer annuel + TVA 17 % payable par le locataire.

Cession d'un fonds de commerce

La commission d'agence pour la cession d'un fonds de commerce s'élève à :

5500 € TTC pour un fonds de commerce d'une valeur comprise entre 50.000 € à 200.000 €

3 % + TVA 17 % pour un fonds de commerce d'une valeur supérieure à 200.000 €

Estimation d'un bien :

Estimation sommaire d'un bien : Gratuite en cas de mandat de vente exclusif.

Estimation documentée pour usage professionnel (par exemple banque, héritage, divorce), idem si le client recourt aux services de l'agence uniquement pour faire évaluer le bien.

Prix : Estimation Maison 320 € htva, Appartement 250 € htva.

L'état des lieux :

Les frais d'agence pour la rédaction de l'état des lieux s'élèvent à 250 € TTC

Il sont à la charge de la partie qui a mandaté l'agence et n'est pas facturé en cas de mandat de location.

Gestion locative :

Les frais mensuels pour la gestion locative s'élèvent à 7 % du loyer mensuel + TVA. Il sont à charge du propriétaire

Mandat de recherche :

Si un acquéreur mandate notre agence pour la recherche d'un bien, une commission forfaitaire de 5000 € à 9500 € + TVA 17 % sera payable par la partie acquéreuse. Payable uniquement en cas de succès.

La commission est à convenir entre parties, et reprise dans le mandat de recherche.